

## COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ECOLE 09 mars 2026 - deuxième trimestre

Étaient présents ou excusés : cf feuille d'émargement jointe

Secrétaire de séance : Sophie DAZY

Ouverture de la séance à 18h00

### 1. Points institutionnels.

#### a) Actualisation des effectifs pour la rentrée 2026 et répartition éventuelle des classes pour 2026-2027.

Prévision :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
12	19	13	10	19	11	12	17	113

Site de Sexey-Aux-Forges : 3 classes

Site de Maron : 2 classes

Dans les effectifs de maternelle, nous comptons des enfants du voyage (4), dont 3 qui sont arrivés en cours d'année et n'avaient pas été comptabilisés lors de la répartition en juin 2025. Le même scénario risque de se reproduire l'année prochaine.

Deux dérogations pour quitter le RPI ont été demandées et refusées par les mairies.

En revanche, les demandes de dérogation pour entrer dans le RPI sont acceptées.

#### **Répartition :**

Quand les inscriptions en PS seront finalisées et que l'ensemble des réunions nécessaires à la préparation de la scolarité des élèves pour l'année 2025-2026 aura été tenu, le conseil des maîtres se réunira afin d'examiner la répartition des classes pour la rentrée de septembre 2026 au sein du regroupement scolaire Sexey/Maron. L'objectif prioritaire demeure le bien-être et la réussite de tous les élèves.

Comme chaque année, un sondage sera proposé aux familles du RPI afin de recueillir leur souhait concernant la poursuite de la scolarité au sein du regroupement.

b) Inscriptions pour la rentrée 2026 : calendrier et procédure

#### **INSCRIPTIONS :**

- 1ère étape : Inscription en mairie

#### **Documents à fournir :**

- un justificatif de domicile
- le livret de famille
- le certificat de radiation fourni par l'école d'origine (si changement d'école)

#### Mairie de Sexey :

*Mardi et jeudi* : 15h30-18h

*Mercredi, vendredi et samedi* : 8h30-11h30

#### Mairie de Maron :

*Lundi* : 16h- 18h

*Mercredi* : 16h-18h

*Vendredi* : 16h-18h

- 2ème étape : Admission à l'école

**Documents à fournir :**

- le *certificat de radiation* fourni par l'école d'origine (si changement d'école)
- le *livret de famille*
- le *carnet de santé avec les vaccins à jour*
- la *fiche de pré-inscription* fournie par la mairie
- le *certificat d'inscription* fournie par la mairie

**Prendre rendez-vous avec la directrice de l'école concernée pour procéder à l'admission,** qui se fera tout au long de l'année, sur rendez-vous (pour les nouveaux élèves arrivant dans l'école).

**RAPPEL**

**\* Nouveaux arrivants dans les écoles :**

\_ doivent passer par leur mairie **de résidence** avec le certificat de radiation (le cas échéant), justificatif de domicile et livret de famille. La mairie donne la fiche de pré-inscription ainsi que le certificat d'admission.

\_ les familles prennent ensuite RDV auprès de la directrice de l'école concernée : certificat de radiation (le cas échéant), livret de famille, carnet de santé à jour, certificat d'admission donné par la mairie, fiche de pré-inscription remplie.

**\* Pour les élèves passant du site de Maron au site de Sexey :**

La directrice de Sexey-Aux-Forges contactera directement les familles quand les répartitions seront établies. Les documents nécessaires pour l'admission : le livret de famille, le carnet de santé à jour et la fiche de pré-inscription dûment complétée.

**\* Passage CM2/6ème :**

Les premiers documents arriveront courant mars : tout est donné directement aux familles.

**2. Parcours de l'élève**

**a) EVAR (Eduquer à la vie affective et relationnelle)**

**Pourquoi ?**

- Transmettre des valeurs fondamentales, comme le respect de soi et des autres
- Prévenir les discriminations
- Promouvoir l'égalité filles-garçons
- Protéger contre toutes les formes de violence

**Comment ?**

Au moins 3 séances par an conformément à la loi en vigueur depuis 2001

Des programmes progressifs, adaptés à l'âge des élèves

**PS :**

- Connaître son corps et comprendre ce qu'est l'intimité.
- Apprendre à exprimer son accord ou son refus, apprendre à envisager et à respecter un refus.
- Appréhender et comprendre l'égalité entre les filles et les garçons et la liberté d'être soi-même.

**MS :**

- Connaître son corps et identifier des émotions.
- Identifier une personne de confiance (adulte, enfant), apprendre à faire appel à elle.
- Vivre l'égalité entre les filles et les garçons. Découvrir les différentes structures familiales et les respecter.

## **GS :**

- Connaître son corps, ses sensations et ses émotions.
- Identifier différents types de sentiments dans sa relation à l'autre.
- Découvrir les ressemblances et les différences entre les autres et soi, respecter les autres dans leur différence, être respecté par eux.

## **CP :**

- Connaître son corps et comprendre ce qu'est l'intimité
- Comprendre la diversité des émotions et des sentiments : les siens et ceux des autres.
- Appartenir à une famille, comprendre la nature, la fonction et le sens des liens familiaux.

## **CE1 :**

- Grandir, avoir une bonne connaissance et estime de soi, protéger son intimité.
- Comprendre les différentes dimensions (affectives, éthiques, sociales et légales) d'une relation humaine.
- Promouvoir des relations égalitaires, repérer des discriminations issues de stéréotypes, notamment de genre.

## **CE2 :**

- Se sentir bien dans son corps et en prendre soin.
- Comprendre ce qu'est le consentement, les différentes manières de le solliciter et de l'exprimer ou d'accepter et de respecter un refus.
- Connaître ses droits.

## **CM1**

- Connaître les changements de son corps.
- Apprendre à développer des relations constructives et à repérer les situations de harcèlement.
- Promouvoir des relations égalitaires et positives, comprendre les stéréotypes pour lutter contre les discriminations.

## **CM2**

- Se sentir bien dans son corps et en prendre soin.
- Promouvoir des relations positives, apprendre à repérer et se protéger des violences sexistes et sexuelles.
- Prévenir les risques liés à l'usage du numérique et d'Internet.

Une plaquette d'information détaillant les programmes de chaque niveau va être envoyée aux familles.

### **3. Projet et vie de l'école**

#### **a) Bilan intermédiaire des différents projets**

#### **SITE DE MARON**

- 4 décembre : photo scolaire avec la photographe Sophie KIMBERGT
- 8 décembre :
  - **Sortie à l'école de Sexey-aux-Forges pour les GS-CP**

Thème abordé par un gendarme : la prévention (respect du corps et de l'intimité, affection et consentement, protection face aux situations anormales, écran et sommeil, sécurité routière,

prévention des violences physiques, notions de victime/agresseur, vol ou agression, alerter, demander de l'aide.)

- **Surprise du Saint-Nicolas.** Le SIS a offert un petit sac en tissu contenant des friandises à chaque élève (4,50€ par élève).

- 18 Décembre : **Fête de Noël**

Les élèves des 2 classes ont présenté des chants, des rythmes et des danses. Le choix a été fait de ne rien faire payer aux familles. L'école a offert les boissons, les parents ont apporté des pâtisseries. L'ambiance était très conviviale, ce fut un magnifique moment de partage.

- 30 janvier : **Galette des rois**

- 17 février : **chandeleur**

- **Lectures** à l'école un jeudi sur 3 (l'accès à la bibliothèque étant trop compliqué par les travaux) :

Christiane et Claude viennent directement à l'école pour lire des albums, sélectionnés selon des thèmes, à chaque niveau.

### **SPECTACLES :**

- 15 janvier : "**Au fil de l'eau**" à la salle Jean L'Hôte à Neuves-Maisons, pour les 2 classes.

C'était l'histoire d'une journée au bord de l'eau avec des gestes simples du quotidien. Les deux musiciens sont les gardiens de cette rivière particulière avec cascade, fil d'eau et pont suspendu. L'eau y est honorée dans une sorte de symphonie aquatique. Rythmes corporels, objets musicaux, voix chantée s'entremêlent de manière ludique, faisant naître une belle panoplie d'émotions douces.

- 29 janvier : "**Couac à la mer**", compagnie "Bulle de rêve", à l'école, pour les 2 classes.

Nous avons pour habitude d'accueillir la compagnie Bulle de rêve, dont les spectacles plaisent toujours autant aux enfants. Couac, avec sa voix de canard, nous fait toujours autant rire.

- 3 mars : "**Deux rien**", compagnie "Comme si", à la salle Jean L'Hôte de Neuves-Maisons, pour la classe de GS-CP.

Ce spectacle d'une heure, sans paroles, mettait en scène un étrange duo se partageant un bout de banc. A travers le mime, le mouvement et l'expression du corps, les deux personnages s'occupent, s'inventent un ailleurs et explorent la vie avec humour et poésie. Les rythmes, tantôt saccadés, tantôt fluides et harmonieux, ont fait rire les élèves et les ont parfois laissés perplexes. Ce spectacle original, entre théâtre gestuel et clown, a laissé une large place à l'imagination des spectateurs.

### **A VENIR :**

- 10-12-19 mars : **intervention de la PMI** à l'école, pour la visite des MS

- Tous les vendredis après-midi à partir du 3 avril, jusqu'aux grandes vacances (13h40-15h30) : **Séances de piscine**

- 3 avril, à 15h30 : **carnaval à l'école**

Les enfants pourront venir déguisés dès le matin. A 15h30, ils défileront devant leurs parents, avant le partage d'un goûter collectif. Beignets et pâtisseries seront les bienvenus.

- 7 mai : intervention de l'association "**Peinture et patrimoine lorrain**"

Des ateliers seront réalisés en classe avec tous les élèves, sur le thème de la peinture végétale. Une seconde intervention est prévue mais la date est à définir, sur le thème de la peinture acrylique sur toile.

- 21 mai : **sortie à la Ferme Pédagogique Sainte Catherine de Velle-Sur-Moselle**

Durant la matinée, tous les élèves pourront toucher et nourrir les animaux de la ferme. Le retour à l'école se fera après un pique-nique sur place.

- 12 juin, à partir de 18h00 : **fête de fin d'année à l'école**

Les enfants proposeront un spectacle. S'ensuivra un moment convivial autour d'un repas partagé. Les modalités de ce repas restent à définir.

<u>Site de Sexey-Aux-Forges</u>	<u>Classe CP-CE1</u>	<u>Classe CE2 -CM1</u>	<u>Classe CM1-CM2</u>
<b><u>Piscine</u></b> : du 08/12 au 27/03 les vendredis en début d'après-midi (11 séances)		X	X
<b><u>Piscine</u></b> : du 30/03 au 03/07 les vendredis en début d'après-midi (9 séances)	+ les GS-CP de Maron		
<b><u>Intervention de MPF 54</u></b> - le 08/12 :	+ les GS-CP de Maron		
<b><u>Projet VELO</u></b> 4 Séances dans la cour au mois de décembre.	X		
<b><u>Projet VELO</u></b> Du 23/03 au 19/06 (6 séances par classe dont le Festivélo'mm 29/05)		X	X
<b><u>Projet cross-country</u></b> Finale cross - 06 mars - Au total, 30 classes vont participer à ce cross. Au-delà du classement général pour l'ensemble des classes participantes, il y aura : 5 classements filles (du CP au CM2) + 5 classements garçons (idem) + 5 classements classe (fille + garçon).		X	X
<b><u>Intervention par la COVALOM</u></b> Animation tri et réduction des déchets 09/12 Animation « vie d'un jean » 06/02 Animation « autour du plastique » 12/05 Animation « visite de la déchetterie » 09/06	X  X	X  X	 X X
<b><u>Module « Migration des amphibiens » le 24/03</u></b>		X	X
<b><u>Animation par le conservatoire d'espaces naturels - le 07 avril</u></b> Journée nature sur le plateau calcaire des Pâtis		X	

#### 4. Point du Bélier Meulson

La présidente quittera ses fonctions lors de la prochaine Assemblée Générale  
Fréquentation moyenne à la cantine : 85 enfants

L'association rencontre des difficultés financières liées à une baisse de fréquentation. Cette baisse de fréquentation est issue mathématiquement de la diminution des effectifs du SIS mais également d'une moindre utilisation des services par les familles adhérentes. Néanmoins les contraintes en termes de taux d'encadrement des enfants ne permettent toutefois pas de réduire l'effectif salarié. Ces deux éléments combinés expliquent les difficultés rencontrées par l'association.

Evènements à venir :

- 30/03 : Conseil d'administration
- 03/04 : Assemblée Générale
- 06/06 : Kermesse

## 5. Fonctionnement de l'école

### a) Bilan intermédiaire sur la sécurité.

#### Site de MARON

\* exercice attentat/intrusion

\_ Exercice du 14 novembre : On s'était échappés par l'arrière de l'école.

2mn24s : Tout s'est bien déroulé.

Le nouvel itinéraire, dû aux travaux, pour la classe des GS-CP, a été respecté.

\* PPMS risques majeurs

\_ 12 décembre : mise à l'abri avec confinement.

2mn30s : Tout s'est bien déroulé.

Le PPMS sera actualisé dès que les travaux seront achevés.

#### Site de SEXEY

\* incendie

Il sera programmé d'ici à la fin de l'année mais personne ne sera au courant.

\* PPMS

\_ exercice du 19 décembre : PPMS Risques Majeurs :

Confinement dans les classes pour des risques liés à une tempête - mises à jour des missions de chaque personnel de l'école et des équipements, matériels à avoir - explications aux élèves

### b) Bilan intermédiaire des budgets.

#### Site de Maron

Budget 2025-2026 = 2017,84€

Dépenses :

- Adhésion OCCE : 129,49€
- One : 138€
- Transport Lucey : 127€
- Spectacle « Le théâtre des émotions » : 202,50€
- Spectacle « Au fil de l'eau » : 208€
- Spectacle « Couac - la mer » : 613,70€
- Dépenses courantes de fournitures pour les classes (248,83€) + frais de tenue de compte (12,90€) : 261,73€

Entrées :

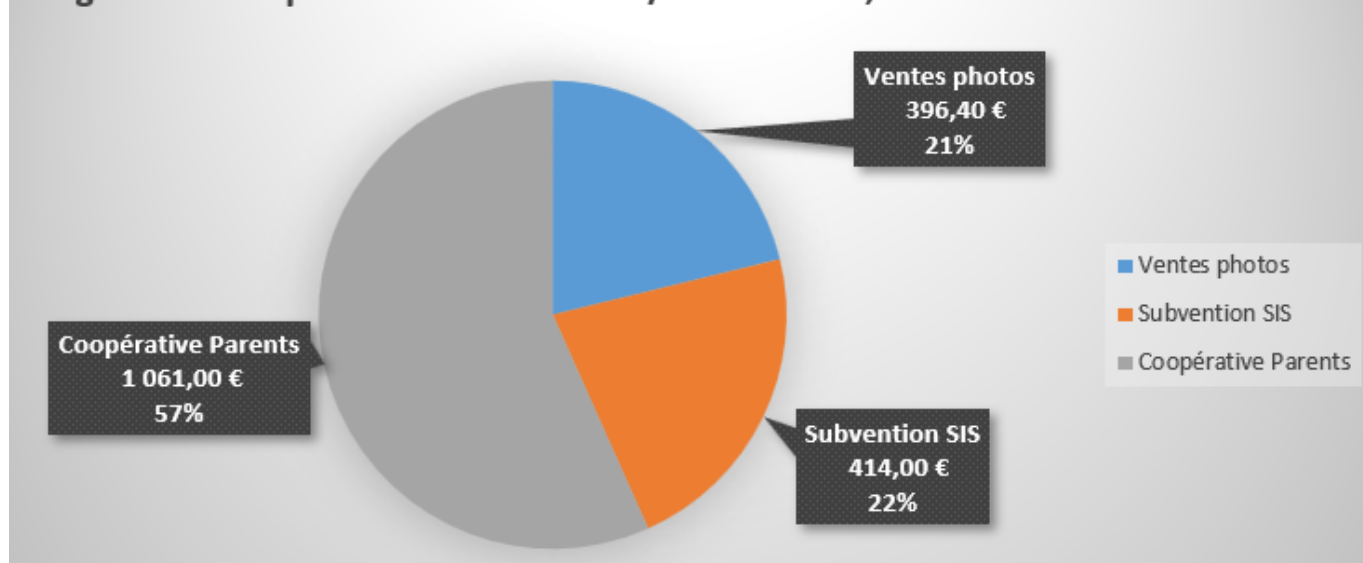
- Coopérative scolaire : 904€
- SIS : 288€
- Photos scolaires : 353€

Total : 1882,32€ (relevé du 2/03/2026)

Reste à débiter : 44,36€ (fournitures)-80€ (Spectacle « Deux rien ») = 1757,96€

## Site de Sexey-Aux-Forges

Budget de la coopérative scolaire 2025/2026 : 1 871,40 euros



Budget d'environ 27 euros par élève pour l'année 2025-2026.

### \*Dépenses :

- Sortie « vendanges » : 1 093 euros
  - Abonnement classe : 170 euros
  - Assurances, OCCE et frais bancaires : 191,73 euros
- Total : 1454,73 euros (Reste : 416,67 euros)

## 6. Réponses aux questions adressées préalablement au conseil d'école

### Site de Maron

#### \*Problématique panne de chauffage :

- Il a été dit que les maires avaient proposé des salles chauffées à Maron et à Sexey-aux-Forges. Pourquoi n'a-t-il pas été possible de déplacer les enfants ?
  - ⇒ *La possibilité d'utiliser des salles chauffées proposées par les mairies de Maron et de Sexey a bien été évoquée. Toutefois, le déplacement des élèves n'a pas été retenu car il aurait été compliqué, voire impossible sur un temps si court, de transporter l'ensemble du mobilier et matériel pédagogique nécessaire au bon déroulement des apprentissages. Il ne faut pas oublier que nous avons une classe de 31 élèves. Après un échange avec l'IEN, la priorité a été donnée au maintien des conditions d'apprentissage dans l'école, en couvrant les élèves présents, si besoin avec une couverture. Un changement de lieu aurait impliqué un temps d'accueil s'apparentant davantage à de la garderie, sans tables ou peu, ni chaises.*

*La directrice remercie les maires des deux communes pour leur investissement et leur réactivité au moindre problème (chauffage, travaux, mauvaises odeurs, soucis d'internet, de photocopieur, etc). Ils sont toujours à l'écoute et tiennent compte du bien-être des enseignants et des élèves.*

*Les représentants de parents d'élèves rappellent aux familles qu'ils peuvent être sollicités en priorité pour toute question, difficulté ou remarque concernant la vie de l'école, afin de faciliter le dialogue et la transmission des informations aux interlocuteurs concernés.*

- Des protocoles "d'urgence" peuvent-ils être envisagés comme disposer de pièces en stock si la panne de la chaudière est récurrente et/ou avoir des solutions alternatives (chauffage d'appoint, couvertures, mise à disposition d'autres locaux...)
- ⇒ *Si la situation avait dû se prolonger, des solutions auraient bien entendu été mises en place, comme le déplacement des élèves vers des classes chauffées. Toutefois, la panne n'ayant duré que 2 jours, et les services de la mairie ayant fait preuve d'une grande réactivité, il n'a pas été nécessaire de procéder à une réorganisation de l'école.*

#### **\*Travaux place Charles De Gaulle**

- Certains parents aimeraient avoir des informations quant à la poursuite des travaux place Charles De Gaulle (calendrier)
- ⇒ *Les travaux devraient s'achever fin avril.*
- Une maman déplore le fait qu'il ne semble pas y avoir un arrêt de la circulation des engins aux heures d'entrée et de sortie de l'école alors que cela avait été vu avec les entreprises, ce qui crée des risques pour les enfants et les accompagnants (bus et périscolaire)
- ⇒ *L'école avertit la mairie dès qu'un manque de sécurité est constaté. Et la mairie se charge de faire un rappel au chef de chantier.*

#### **\* CP**

- Pour les CP de Maron, des parents s'interrogent sur le fait qu'ils ne peuvent pas bénéficier du projet vélo ?
- ⇒ *Il s'agit d'un projet initié par l'école de Sexey. Les élèves de CP auront pu bénéficier de plusieurs activités communes cette année. Un réel effort a été fait en ce sens. Mais chaque site peut également avoir ses propres projets. Pour rappel, l'école de Maron a bénéficié de plusieurs spectacles, auxquels les élèves de Sexey n'ont pas assisté.*

#### **\* Répartition école de Maron**

- Les parents d'élèves délégués souhaitent souligner que plusieurs parents ont verbalisé leur inquiétude quant à la future répartition des effectifs (notamment chez les PS actuels). Toutefois, malgré la situation actuelle (classe à 32 et absence de la maîtresse titulaire), plusieurs parents ont souligné leur grande satisfaction quant au contenu pédagogique et la prise en charge des enfants de cette classe de PS-MS.
- Un parent demande si une date de retour de Mme Sertier est prévue ?
- ⇒ *Officiellement, Edwige SERTIER sera absente jusqu'au 04/06 mais elle ne reviendra pas cette année.*

#### **\* Sorties scolaires**

- Une maman demande si d'autres sorties scolaires sont prévues ?
- ⇒ *Déjà répondu plus haut.*
- Des "sorties" au verger pédagogique sont-elles prévues ?
- ⇒ *Oui, vers les beaux jours, afin d'entretenir les plantations réalisées par le Bélier Meulson.*

### Site de Sexey-Aux-Forges

Serait-il possible de remettre en place une signalisation rappelant l'interdiction de fumer aux abords de l'école ?

⇒ *Depuis le 1er juillet 2025, la réglementation française sur le tabac a été renforcée autour des écoles. Il est désormais interdit de fumer dans un périmètre de 10 mètres autour des entrées des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées). Il est interdit de consommer : cigarettes, tabac à rouler, cigare, pipe, produits du tabac chauffé. Le vapotage n'est pas mentionné.*

Est-il possible de signaler cette nouvelle interdiction (soit par un marquage au sol, soit par des panneaux) près des accès à la cour de récréation, ainsi que du côté rue ?

⇒ *Se rapprocher du CIAS : il y a quelques années, ils avaient réalisé des marquages au sol. Cependant, à noter que ces derniers se sont rapidement effacés.*

### **7. Prochain Conseil Ecole**

Lundi 22 juin 2026 à 18h (lieu à définir)

Fin : L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.